

## **RESOLUTION AG SNGFOLC 21 POSTES RENTREE 2022**

Les moyens prévus (DHG) à la rentrée 2022 dans plusieurs lycées et collèges du département de Côte d'Or se révèlent insuffisants par rapport aux besoins réels, même quand ils semblent être en légère augmentation (ex : à Brochon).

Les effectifs sont trop lourds : des classes à 30 sont de plus en plus souvent prévues en collège, parfois + (31 en 5<sup>ème</sup> à Arnay, + de 25 en REP à Rameau !) ; la norme en lycée n'est même pas de 35 mais de 36 (ex à Eiffel : le Rectorat enlève une classe de Tale Gale, pour en prévoir 5 à 35 et une à 36 ; la 7<sup>ème</sup> classe ne sera rouverte que si 5 classes sont à 36 et une à 37. 6 classes à 36 ne sont donc plus un motif d'ouverture de classe !).

Tout ce qui permet de maintenir des conditions de travail acceptables est peu à peu grignoté. Dédoublings, allègements d'effectifs, disparaissent, ou se réduisent. Les projets engagés par les enseignants ne peuvent plus être menés à bien faute de moyens.

De nombreux établissements sont en lutte par rapport à leurs conditions de rentrée, que ce soit à Eiffel, à Montchapet, à Brochon, à Nuits, à Genlis, à Arnay, à Pouilly... Ils réclament des heures, des (ré)ouvertures de classe, le rétablissement d'aménagements perdus... Ils ont demandé audience, ils ont alerté la presse, ils sont déterminés à se battre pour les conditions de travail des élèves et des enseignants dans leurs établissements : ils ont raison !

**L'AG du SNFOLC 21 appelle tous ces établissements à renforcer leur combat par une action commune pour :**

- l'abandon des suppressions de postes
- la création des postes et l'allocation d'un complément à la dotation horaire partout où c'est nécessaire.

**L'AG du SNFOLC 21 soutient toutes les initiatives concertées susceptibles d'unir les établissements qui engagent une action.**